

INFORMATIONS GENERALES GENERAL INFORMATION



Pour les personnes intéressées par les problèmes de la communication dans le domaine scientifique, et tout particulièrement pour celles dont la profession est le journalisme, l'interprétation ou l'enseignement, le CERN organise des soirées d'information scientifique générale sous le titre :

Les Sciences aujourd'hui

Ces rencontres seront animées par Rafael Carreras, responsable du programme d'Enseignement général au CERN, qui y commentera et expliquera un choix d'articles parus récemment dans des publications scientifiques et qui couvrent les sciences physiques et biologiques ainsi que certains aspects des relations science-société.

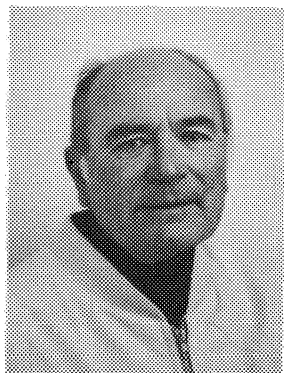
Une attention particulière sera portée au langage et aux notions utilisés afin que les explications et les commentaires soient accessibles aux personnes n'ayant pas de formation scientifique.

Dates : Les prochaines séances auront lieu :

mardi 6 février 1996
mardi 5 mars 1996
mardi 2 avril 1996
mardi 7 mai 1996
mardi 4 juin 1996

Heure : De 20.00 h précises à environ 22.00 h
Lieu : CERN, grand amphithéâtre, bâtiment principal, 1er étage
Repas : Il est possible de prendre un repas avant la séance au restaurant situé au rez-de-chaussée du bâtiment principal

Entrée libre : Pour tous renseignements supplémentaires, s'adresser au Service des Médias du CERN, tél. 767 21 41



Gaston LACHENAL
1924-1996

Le 16 janvier, Gaston nous quittait.

Nous sommes extrêmement tristes, mais nous garderons toujours comme un exemple son courage face à la maladie, sa bonne humeur, sa gentillesse, son humour et son sourire.

Ses collègues de bureau

L'APPRENTISSAGE AU CERN, INFORMATION ET RECRUTEMENT
Pour la profession d'employé(e) de commerce

L'apprentissage au CERN est régi par les lois, règlements et contrats en vigueur dans le Canton de Genève.

En cas de réussite à l'examen de fin d'apprentissage, les apprentis obtiennent le Certificat Fédéral de Capacité Suisse (CFC).

Une place est offerte.

L'apprentissage dure 3 ans.

Minima requis pour faire acte de candidature :

1. avoir entre 15 ans et 20 ans révolus à la date de début de l'apprentissage
 2. avoir terminé la scolarité obligatoire
 3. avoir un niveau scolaire correspondant à la 9^e à Genève et à la 3^e en France (connaissances d'allemand et d'anglais exigées)
 4. être ressortissant d'un pays-membre du CERN (Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Italie, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République slovaque, République tchèque, Royaume-Uni, Suède, Suisse)
 5. a) pour les résidents en Suisse : être ressortissant suisse ou être titulaire d'un permis de séjour
b) pour les résidents en France dans la zone frontalière : être ressortissant suisse ou être enfant de fonctionnaire du CERN.
- Sur demande, les brochures d'informations et les formulaires de candidature seront envoyés aux intéressés.

Les candidatures doivent être reçues au plus tard le **11 mars 1996**.

Les candidatures ne seront prises en considération que si elles sont complètes. Des photocopies (*pas les originaux!*) des documents suivants doivent être jointes au formulaire de candidature :

- carte d'identité ou passeport
- toutes les notes scolaires du début du secondaire à l'année en cours, soit : les bulletins trimestriels français ou autres.

La sélection (test de connaissances, entrevue, stages pratiques) à lieu de MARS A MAI.

Les apprentis sont engagés (contrats signés) au plus tard en JUIN.

L'apprentissage débute le 1^{er} SEPTEMBRE.

En règle générale, le CERN n'engage pas ses apprentis directement après leur apprentissage.

Pour tous renseignements sur les apprentissages à Genève, s'adresser à :

Office d'Orientation et de Formation Professionnelle
6 rue Prévost-Martin
Case Postale 457
1211 Genève 4
Tél. 022 705.01.11).

Pour toutes informations complémentaires contactez :

Laurence de LORIOU, tél. 767 44 70, bât. 5-2-006



A : Laurence DE LORIOU / PE

De : _____

Je désire recevoir la documentation sur l'apprentissage d'employé de commerce.